



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 29/07/2020

Reçu en préfecture le 29/07/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20200729-2020_074-DE

N°2020/074

**OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À
L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE
L'EMPLOI (A.D.E.L.E)**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 16

Date de convocation : 22 juillet 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 22 juillet 2020

**Le 28 juillet de l'année deux mille vingt
à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PREVOTEAU
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	E	M. BARBAN
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	E	Mme BOURROUSSE	VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	P		POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	P		SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	E	Mme PERPIGNAA GOULARD	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 13 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/074

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE L'EMPLOI (A.D.E.L.E)

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-2-3, actions sociales d'intérêt communautaire,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2003/10 du 11 avril 2003, adhérant au PLIE des GRAVES,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2008/86 du 24 avril 2008, renouvelant les membres à l'association ADELE,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2014/43 du 22 avril 2014, renouvelant les membres à l'association ADELE,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2017/164 du 12 décembre 2017, renouvelant le partenariat avec l'association ADELE jusqu'au 31 décembre 2020,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

L'article 7 des statuts de l'Association pour le Développement Local et l'Emploi, association support du PLIE des Graves, prévoit que "l'association est composée de membres de droits..." qui comprennent "un collège des représentants des communes ou groupement de communes ayant signé une convention de mandat à l'association, composé de 2 membres par commune ou groupement de communes...". De plus il précise qu'en cas d'absence d'un représentant de commune ou de groupement de communes, il peut être remplacé par un suppléant désigné en même temps que le représentant titulaire".

Ces membres, après agrément du Conseil d'Administration de l'Association, siégeront en son sein.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Désigne deux membres titulaires et deux membres suppléants pour siéger au Conseil d'Administration de l'association A.D.E.L.E. comme suit :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Monsieur CLÉMENT	Madame HUILLET-RICARD
Madame ROUZIER-TOUSSAIN	Madame LABASTHE

- Charge Monsieur le Président de notifier cette décision au/à la Président(e) de l'Association pour le Développement Local et l'Emploi (A.D.E.L.E) et aux services préfectoraux.

Fait à Martillac, le 28 juillet 2020

Le Président de la CCM
Bernard FATH

Document signé électroniquement

